gr. Nom donné par les Eléens au chef des officiers chargés du maintien de l'ordre aux jeux Olympiques.

— Hist. ecclés. Dans l'Eglise d'Antioche, titre du prêtre spécialement chargé d'ordonner les cérémonies publiques et de veiller à ce qu'elles ne fussent pas interrompues.

ALYTE ou **ALYTÈS** s. m. (a-li-te, tèss — du gr. *alutos*, qu'on ne peut délier). Erpét. Genre de batraciens anoures, voisin des crapauds, et dont l'espèce type est connue sous le nom vulgaire de *crapaud accoucheur*.

ALYTOSPORION s. m. (a-li-to-spo-ri-on — du gr. *alutos*, indissoluble; *spora*, semence). Bot. Groupe de champignons microscopiques, regardé par plusieurs auteurs comme un genre particulier; par d'autres, et avec plus de raison, comme l'état primitif de champignons plus parfaits.

ALYXIE s. f. (a-lik-sî — du gr. *aluxis*, tristesse; allusion au sombre feuillage de ces plantes). Bot. Genre de plantes de la famille des apocynées, et de la tribu des ophioxylées. Il renferme une quinzaine d'espèces, qui sont des arbrisseaux lactescents à fleurs blanches et odorantes, originaires des régions chaudes de l'Asie et de l'Australie, et dont plusieurs sont cultivées dans nos jardins.

ALZATIE s. f. (al-za-tî — de *Alzate*, n. pr.). Bot. Genre de plantes de la famille des célastrinées, tribu des évonymées, et dont la seule espèce est un arbre qui habite les forêts du Pérou.

Alzire, tragédie de Voltaire, en cinq actes et en vers, représentée pour la première fois le 27 janvier 1736. Montèze, roi d'une partie du Potoze, et sa fille Alzire, sont tombés, avec un grand nombre d'Américains, au pouvoir de Guzman, gouverneur du Pérou. Guzman aime sa captive Alzire, qui s'est convertie au christianisme, ainsi que Montèze. Alzire, fiancée autrefois à un chef américain qu'elle croit mort, hésite néanmoins à se rendre aux vœux de Guzman; elle cède enfin aux prières de son père et d'Alvarès, père de Guzman. A peine est-elle unie au vainqueur de sa patrie, qu'elle retrouve son premier fiancé, Zamore, qui était resté confondu dans la foule des prisonniers. Zamore avait juré de se venger de Guzman, alors qu'il n'avait à lui reprocher que les injustes rigueurs d'un vainqueur impitoyable; sa fureur est sans bornes quand il apprend que ce Guzman qui lui a tout enlevé, puissance, richesses, liberté, vient encore de lui ravir celle qu'il aime et dont il est aimé. En vain Alzire lui donne les moyens de fuir; comme elle refuse de partir avec lui, Zamore, à la faveur d'un déguisement, parvient jusqu'à Guzman et le frappe d'un coup mortel. Il attend, calme et fier, le châtiment de son crime: Guzman, avant d'expirer, lui pardonne et lui rend Alzire.

Dans *Alzire*, Voltaire s'est proposé de mettre en contraste les vertus nobles, mais sauvages et impétueuses de l'homme de la nature, et ses vertus perfectionnées par le christianisme et la civilisation; les premières sont le partage de Zamore, les secondes brillent dans Alvarès et jettent aussi quelques éclairs dans l'âme de Guzman mourant, et ramené aux vrais sentiments chrétiens.

Voltaire a voulu donner de l'éclat au style d'*Alzire* et y imprimer comme un reflet du soleil des tropiques. Son œuvre est remplie de beautés qui tiennent au fond plus encore qu'à la forme. Presque toutes les situations atteignent les dernières limites du tragique, et les vers sont partout à la hauteur des passions.

Alvarès vient annoncer à Zamore qu'il a obtenu de son fils la liberté des captifs américains. Zamore s'étonne, et quand Alvarès lui donne pour motifs de sa douceur Dieu et sa religion, il s'écrie :

Dieu! la religion! Quoi ces tyrans cruels,
Monstres désaltérés dans le sang des mortels,
Qui dépeuplent la terre et dont la barbarie
En vaste solitude a changé ma patrie,
Dont l'infâme avarice est la suprême loi,
Mon père, ils n'ont donc pas le même Dieu que toi?

Et plus loin :

Tu parais Espagnol et tu sais pardonner!

Zamore doit périr; il ne lui reste qu'un moyen d'échapper au supplice, c'est de se faire chrétien. Alvarès et Alzire s'unissent pour le persuader. Toutefois, Alzire, qui ne veut de son amant qu'une conversion sincère, et non pas une abjuration intéressée, ajoute :

Mais renoncer aux dieux que l'on croit dans son cœur,
C'est le crime d'un lâche et non pas une erreur;
C'est trahir à la fois, sous un masque hypocrite,
Et le dieu qu'on préfère et le dieu que l'on quitte.

Zamore n'hésitera plus à se faire chrétien quand il entendra son rival, qu'il a frappé, lui dire en mourant :

Des dieux que nous servons connais la différence :
Les tiens t'ont commandé le meurtre et la vengeance;
Et le mien, quand ton bras vient de m'assassiner,
M'ordonne de te plaindre et de te pardonner.

C'est, mise en beaux vers, la réponse du duc de Guise au huguenot qui venait d'attenter à sa vie.

Les critiques n'ont pas manqué de remarquer dans *Alzire* quelques fautes de composition et quelques invraisemblances, mais les situations sont si fortes et si attachantes que l'on ne songe guère à examiner comment elles sont amenées. C'est ce que Gresset a bien exprimé dans ces vers sur la tragédie d'*Alzire* :

Aux règles, m'a-t-on dit, la pièce est peu fidèle!
Si mon esprit contre elle a des objections,
Mon cœur a des larmes pour elle :
Le cœur décide mieux que les réflexions.

« Nous croyons, avec beaucoup de gens de lettres, dit La Harpe, que cette tragédie, qui n'est pas au théâtre d'un aussi grand effet que *Zaïre*, est d'une création bien plus élevée et bien plus difficile. Les caractères originaux et contrastés de Zamore, d'Alvarès et d'Alzire, les éclairs de génie qui brillent à tout moment dans les détails et les difficultés vaincues, tout nous fait regarder cet ouvrage comme le chef-d'œuvre de l'auteur. »

Lorsque La Harpe formulait ce jugement, Voltaire n'avait pas encore donné *Mérope*.

Mais *Alzire* n'en compte pas moins parmi les chefs-d'œuvre de Voltaire. Après la première représentation, quelques envieux firent courir le bruit qu'*Alzire* n'était pas son ouvrage. « Je le souhaiterais, dit un homme d'esprit, car nous aurions alors deux bons poëtes au lieu d'un. »

ALZON, ch.-lieu de cant. (Gard), arrond. du Vigan; pop. aggl. 584 hab. — pop. tot. 942 hab. Une petite rivière du même nom se jette dans le Rhône.

ALZONNE, ch.-lieu de cant. (Aude), arrond. de Carcassonne; pop. aggl. 1,248 hab. — pop. tot. 1,566 hab. Cette petite ville a été prise et reprise plusieurs fois pendant les guerres de religion.

AMABILE adv. (a-ma-bi-lé — mot ital. qui signif. *aimable*). Mus. Terme qui, mis en tête d'un morceau, d'un passage, sert à indiquer qu'il doit être exécuté avec douceur, avec grâce.

AMABILISER v. a. ou tr. (a-ma-bi-li-zé — du lat. *amabilis*, aimable). Rendre aimable : *La société des femmes* AMABILISE *un homme.* (Mercier.)

AMABILISME s. m. (a-ma-bi-li-sme — du lat. *amabilis*, aimable). Défaut de celui qui affecte l'amabilité.

AMABILITÉ s. f. (a-ma-bi-li-té — lat. *amabilitas*, même sens). Qualité d'une personne aimable; affabilité, douceur, politesse dans les manières : *Avoir de l'*AMABILITÉ. *C'est une personne d'une grande* AMABILITÉ. *Il manque tout à fait d'*AMABILITÉ. *Il y a des gens qui, n'étant point aimables, nuisent par leur seule présence au développement de l'*AMABILITÉ *d'autrui.* (Chamf.) *Toute la prétendue* AMABILITÉ *d'Octave avait disparu en un clin d'œil.* (H. Beyle.) *Son* AMABILITÉ, *sa galanterie même, chassaient bientôt jusqu'à la dernière impression de crainte.* (Alex. Dum.) *La source de la véritable* AMABILITÉ *n'est pas extérieure, elle est dans le fond de l'âme.* (Théry.) *La jeunesse, la beauté, la fortune, ont un terme; l'*AMABILITÉ *n'en a pas.* (Pétiet.) *Beaucoup de savants très-illustres et de dames très-respectables prétendent que l'*AMABILITÉ *va décroissant.* (Th. Gaut.) *Mademoiselle de La Vallière avait été séduite par l'*AMABILITÉ *de Louis XIV, et fascinée par ses grandeurs royales.* (Rom. Cornut.) ‖ Iron. : *Voilà un pince-sans-rire qui, vingt fois, m'a fait l'*AMABILITÉ *de m'envoyer coffrer.* (E. Sue.)

— Se dit aussi dans le sens de Galanterie : *Cet homme se montre toujours empressé et d'une grande* AMABILITÉ *avec les femmes.*

— Au plur. Petits soins, attentions délicates, prévenances : *Il m'a fait mille* AMABILITÉS. *Toutes ses* AMABILITÉS *se trouvèrent en pure perte.* (Mably.)

— **Antonymes.** Brutalité, brusquerie, grossièreté, maussaderie, rudesse, sauvagerie.

AMACARE s. m. (a-ma-ka-re — du gr. *a* priv.; *makar*, heureux). Entom. Genre de coléoptères tétramères, voisin des cistèles, dont on ne connaît qu'une espèce, qui habite le Brésil.

AMACK ou **AMAGER**, île jointe à Copenhague par deux petits ponts, et où l'on récolte les légumes qui servent à la consommation de cette ville; 7,000 hab.

AMACORES s. m. pl. (a-ma-ko-re). Géogr. anc. Petit peuple qui habitait le long des rives de la Tuerta, dans l'Hispanie Tarraconaise, dont fut formé depuis le royaume de Léon.

AMADAN s. m. (a-ma-dan). V. HAMADAN.

AMADE s. f. (a-ma-de). Blas. V. HAMADE.

AMADÉISTE s. m. (a-ma-dé-i-ste — de *Amédée*, n. pr.) Hist. ecclés. Membre d'une congrégation religieuse fondée vers le milieu du XVe siècle par un franciscain portugais nommé Amédée, laquelle subsista jusque sous le pontificat de Pie V.

AMADELPHE adj. (a-ma-dèl-fe — du gr. *ama*, ensemble; *adelphos*, frère). Bot. Se dit de plantes qui vivent groupées plusieurs ensemble.

AMADEO (Giovanni-Antonio), sculpteur italien, né à Pavie, florissait au XVe siècle. Ses principaux ouvrages, parmi ceux du moins qui existent encore aujourd'hui, sont le mausolée du jurisconsulte Antoine Mellio, dans l'église Saint-Laurent, à Crémone, et celui de Bartolomeo Colleoni, dans la chapelle funèbre de ce fameux chef de *condottieri*, à Bergame. La statue équestre du guerrier, placée au-dessus du tombeau, est en bois doré.

AMADIAH, ville forte de la Turquie d'Asie (Kourdistan), résidence d'un prince kourde qui ne reconnaît que l'autorité nominale du sultan. Tombeau de Mohammed Békir, but d'un pèlerinage fameux; 4,000 hab. On y remarque des bains, un couvent arménien, et une superbe mosquée.

AMADINE s. f. (a-ma-di-ne — du gr. *ama*, ensemble; *dinos*, tournoyant). Ornith. Genre de petits passereaux des régions tropicales de l'ancien continent. C'est à ce genre qu'appartiennent les bengalis et les sénégalis.

AMADIS s. m. (a-ma-diss). Sorte de manche de robe qui s'applique exactement sur le bras et se boutonne sur le poignet; ainsi appelée parce que, dans l'opéra d'*Amadis*, les acteurs avaient de ces sortes de manches : *Des* AMADIS, ou *des manches à l'*AMADIS.

— Moll. Nom vulgaire d'une coquille du genre cône, que l'on appelle aussi AMIRAL-AMADIS.

AMADIS DE GAULE, ou mieux DE GALLES, héros d'un célèbre roman de chevalerie, surnommé le *Chevalier du lion*, d'après ses armoiries et l'emblème de son bouclier. Suivant la légende, il fut enfant de l'amour et dut la naissance à Périon, roi fabuleux de France, et à la belle Elisène, fille de Garinter, roi de la Petite-Bretagne. C'est en Espagne qu'Amadis exerça sa carrière aventureuse et accomplit ses brillantes prouesses; aussi est-il pour ce pays ce que le roi Arthur et les chevaliers de la Table-Ronde sont pour l'Angleterre, ce que Charlemagne et ses douze paladins sont dans nos traditions. Amadis a pour dame de ses pensées Oriane, fille du roi de Danemark. C'est alors qu'il part à la recherche des grandes aventures qui doivent lui mériter la main de sa dame. D'abord il conquiert l'île Ferme et remet une belle princesse, Briolanie, en possession de ses domaines. Cette prouesse allume la jalousie d'Oriane, qui lui défend de revoir Briolanie. Amadis, au désespoir d'avoir offensé la dame de ses pensées, renonce à la vie chevaleresque et se retire dans l'ermitage de la Roche-Pauvre, sous le nom de *Beau Ténébreux*. Enfin tout s'explique : Oriane s'apaise, et Amadis sort de sa retraite pour se livrer de nouveau à ses instincts belliqueux, sous le nom de chevalier de la *Verde Espée*. Dans cet intervalle, un prince romain, qui a ouï parler de la beauté d'Oriane, l'envoie demander en mariage au roi de Danemark, son père, qui la lui accorde, malgré les supplications de la jeune princesse. Oriane s'embarque; mais, pendant le trajet, Amadis attaque la flotte romaine et s'en empare. Oriane, délivrée, est conduite à l'île Ferme; de là elle envoie à son père d'humbles messages pour lui demander une réconciliation, qui lui est durement refusée, jusqu'à ce que de nouveaux exploits d'Amadis le décident à permettre l'union des deux amants.

Le roman d'*Amadis*, dont le texte original est en prose espagnole, renferme treize livres : les quatre premiers, généralement attribués au Portugais Vasco de Lobeira, sont beaucoup plus estimés que les suivants; ils sont exclusivement consacrés à Amadis de Gaule; les autres, qui contiennent l'histoire de ses descendants : Esplandian, Lisvart de Grèce, Amadis de Grèce, etc., furent successivement ajoutés par des écrivains espagnols et français.

Amadis est resté le type des amoureux constants, qui ne parviennent à la possession tranquille de l'objet aimé qu'après des aventures et des traverses sans nombre. C'est aussi le type de la chevalerie errante, qu'il ne faut pas confondre avec Don Quichotte, qui n'en est que la caricature :

« Il s'agit maintenant d'une demoiselle de la ville qui est l'objet des empressements d'un *Amadis* d'Auvergne, qui, pour le prétentieux et le quintessencié de sa galanterie, peut soutenir la comparaison avec tous les amoureux de Paris. » TAXILE DELORD.

« Elle est par trop ingénue, votre opinion. Les chevaliers qui servaient dix ans leur dame avant d'oser lui baiser la main sont aujourd'hui passés de mode. Je le répète, en se posant ainsi en *Amadis*, Henri s'est joué de votre vertueuse crédulité. » CH. DE BERNARD.

« La gloire dans les armes n'est tout au plus que la moitié du brillant qui distingue les héros. Il faut que l'amour mette la dernière main au relief de leur caractère, par les travaux, la témérité des entreprises et la gloire des succès. Le chevalier de Grammont se mit donc en chemin, tel à peu près qu'*Amadis* après avoir reçu l'accolade et l'ordre de chevalerie, chantant les aventures et courant après l'amour, la guerre et les enchantements. » HAMILTON.

Commencez donc à songer
Qu'il importe d'être et de vivre :
Pensez à mieux vous ménager.
Quel charme a pour vous le danger,
Que vous aimiez tant à le suivre?
Si vous aviez dans les combats
D'*Amadis* l'armure enchantée,
Comme vous en avez le bras
Et la vaillance tant vantée,
De votre ardeur précipitée,
Seigneur, je ne me plaindrais pas.
VOITURE *au Grand Condé.*

Amadis de Gaule, opéra en cinq actes, de Lulli, paroles de Quinault, un des meilleurs ouvrages du célèbre compositeur, représenté à Paris le 18 janvier 1684, et à Versailles l'année suivante. Pendant plus d'un demi-siècle, cet ouvrage excita l'admiration de la cour et de la ville. Lorsqu'il fut repris, en 1731, la Camargo y dansa, au quatrième acte, l'entrée qui avait été exécutée précédemment par Mlle Sallé. Les gazettes du temps font un pompeux récit de la septième reprise, qui eut lieu en 1740, avec le chanteur Jelyotte et la gracieuse Mlle Lemaure, qui jouait le rôle d'Oriane. La parodie d'*Amadis de Gaule*, que Riccoboni fit jouer au Théâtre-Italien, eut presque autant de succès que la pièce. On y remarque la critique suivante, qui n'a pas attendu notre époque pour se produire :

On voulait jadis que le chant
Fût naturel, noble et touchant,
Jadis c'était l'usage.
A l'Opéra présentement,
On n'applaudit qu'au tapage,
C'est l'usage d'à présent.

Nous ne pouvons que difficilement nous faire une idée de la sonorité de l'orchestre de Lulli. Ses vingt-deux violons ne devaient pas en produire une bien puissante; mais heureusement il nous est possible d'admirer plusieurs chants d'*Amadis*. L'air : *Bois épais, redouble ton ombre*, est un chef-d'œuvre, et la chanson avec chœur : *Suivons l'Amour*, offre une belle harmonie qui n'exclut pas la grâce.

AMADISANT (a-ma-di-zan) part. prés. du v. Amadiser.

AMADISÉ, ÉE adj. (a-ma-di-zé — de *Amadis*, n. pr.). Affecté, prétentieux : *Compliment* AMADISÉ. *Discours, vers* AMADISÉS. Peu usité.

AMADISER v. n. ou int. (a-ma-di-zé — rad. *Amadis*). Affecter le langage et les sentiments d'un Amadis. Peu usité.

AMADISIEN, ENNE adj. (a-ma-di-zi-ain, è-ne — rad. *Amadis*). Qui appartient, qui est propre à un Amadis, à un homme d'un caractère chevaleresque : *En une heure de tête-à-tête public, dans un coin, sur un divan, la duchesse amena le jeune comte aux générosités scipionesques, aux dévouements* AMADISIENS, *aux abnégations du moyen âge.* (Balz.)

AMADOCI s. m. pl. (a-ma-do-si). Géogr. anc. Peuples de la Sarmatie d'Europe.

AMADOTE s. f. (a-ma-do-te). Nom donné, principalement en Bourgogne, à une sorte de poire, et dont le nom serait la corruption de *dame Oudot*, qui, la première, cultiva cette poire aux environs de Beaune.

AMADOTIER s. m. (a-ma-do-tié — rad. *amadote*). Poirier qui produit l'amadote.

AMADOU s. m. (a-ma-dou — une des étym. les plus contestées : du vieux fr. *amadour*, amoureux, exprimant une idée morale de douceur qui a pu rappeler cette sensation agréable produite par le contact de l'amadou; plus probablement de la contraction des trois mots latins *ad manum dulce*, doux à la main. Nous n'expliquerons pas ici plusieurs autres étymologies qui tireraient ce mot soit du gothique *matjan*, manger; soit du lat. *adulari*, flatter, caresser, et au moyen desquelles on n'arrive aux mots *amadou, amadouer*, que par des syncopes et des permutations plus que problématiques). Substance spongieuse fournie par la partie interne de l'agaric du chêne, et préparée de manière à prendre feu au contact d'une simple étincelle : *De bon* AMADOU. *Un morceau d'*AMADOU. *Il n'est pas rare de voir les gens de la campagne préparer une sorte d'*AMADOU, *en faisant brûler du vieux linge et en l'étouffant avant qu'il soit entièrement consumé.*

— Fig. et fam. *Drap, étoffe d'amadou*, Qui n'a aucune consistance. ‖ *Etre sec comme de l'amadou*, Etre d'une maigreur excessive. ‖ *Prendre feu comme de l'amadou*, S'emporter, se mettre en colère facilement. ‖ *Cœur d'amadou*, Qui s'enflamme à la première occasion.

— **Encycl.** On se sert, pour faire l'*amadou*, de plusieurs genres de champignons, confondus sous le nom collectif d'*amadouvier*. Ces cryptogames appartiennent au genre polypore, qui n'est lui-même qu'un démembrement du genre bolet. On commence par débarrasser le champignon de la substance ligneuse qui le recouvre, ainsi que des tubes qui occupent la face inférieure. Puis on le découpe en tranches minces, que l'on met tremper dans l'eau. Après quelques jours d'immersion, on retire ces tranches et on les bat sur un billot avec un maillet de bois, pour les assouplir et les étendre, opération qu'on réitère trois ou quatre fois. Quand on les juge suffisamment ramollies, on les imprègne d'une solution d'azotate de potasse (sel de nitre), qui leur communique la propriété de prendre feu au contact de l'étincelle du briquet. Quelquefois, au lieu de sel de nitre, on emploie simplement la poudre à canon pulvérisée; mais l'*amadou* préparé de cette manière présente une couleur noire et est moins recherché. C'est surtout dans les cantons forestiers de l'Allemagne que l'on fabrique en grand l'*amadou* pour les besoins du commerce. L'*amadou* fin est employé en chirurgie, pour arrêter le sang dans les petites hémorragies; par exemple, celles qui résultent de la piqûre des sangsues, non qu'il ait par lui-même des propriétés astringentes, mais parce qu'il absorbe rapidement la partie séreuse du sang, et favorise ainsi la formation d'un caillot. On s'en sert encore pour doubler l'intérieur des vêtements appliqués sur la peau, et entretenir ainsi une douce chaleur à la surface du corps chez les personnes atteintes de douleurs rhumatismales ou autres. L'*amadou* était surtout

employé autrefois pour obtenir du feu promptement et à volonté au moyen du briquet; mais sous ce rapport il a perdu à peu près toute son importance, depuis que l'usage des allumettes chimiques s'est généralisé.

AMADOUANT (a-ma-dou-an) part. prés. du v. Amadouer : *Madame Peyrol est jeune, mais la grand'mère est vieille, et en l'*AMADOUANT *un peu, vous aurez avant deux ans le million qui lui revient.* (F. Soulié.)

AMADOUÉ, ÉE (a-ma-dou-é) part. pass. du v. Amadouer. Attiré, alléché : *Etre* AMADOUÉ *par de belles paroles, par des caresses. Qu'on est aisément* AMADOUÉ *par ces diantres d'animaux-là!* (Mol.)

Glorieux de me voir si hautement loué,
Je devins aussi fier qu'un chat *amadoué*.
RÉGNIER.

AMADOUEMENT s. m. (a-ma-doû-man — rad. *amadouer*). Action d'amadouer; caresse. Vieux mot.

AMADOUER v. a. ou tr. (a-ma-dou-é — rad. *amadou*. Prend un tréma sur l'*i* à l'imp. de l'ind. et au prés. du subj. : *Nous amadouïons; que vous amadouïez.* Au futur et au condit., les poëtes remplacent l'*e* muet par un accent circonflexe : *J'amadoûrai; nous amadoûrions*). Flatter, caresser quelqu'un pour gagner son affection, pour l'apaiser, pour le disposer à ce qu'on désire de lui : AMADOUER *quelqu'un par des promesses, par des flatteries, des caresses. Madame de Soubise* AMADOUA *et intimida Châteauneuf.* (St-Sim.) *Dans l'art d'*AMADOUER *ses créanciers, il n'a pas son pareil.* (Raym.) *Quant à Vulcain, elle le flatte, le supplie, l'*AMADOUE. (B. de St-P.) *M'accuserez-vous d'être un corrupteur pour* AVOIR AMADOUÉ *le cerbère avec deux gros écus?* (Beaumarch.) *Enfin partout elle savait* AMADOUER *les domestiques en leur donnant de petits pour-boire de temps en temps.* (Balz.) *J'ai peur que cet homme ne veuille m'*AMADOUER *pour réaliser quelque fantaisie.* (Balz.) *Il faut voir quelles chatteries de lionne, quelles câlineries elle emploie pour* AMADOUER *le vieillard.* (Balz.) *Il comptait* AMADOUER *son gardien par son amabilité.* (Alex. Dum.)

Ils vous *amadoûront* par leur patelinage.
PIRON.

Demeure, toi, je veux te parler sans témoins.
(Il faut l'*amadouer*, j'ai besoin de ses soins.)
REGNARD.

S'amadouer, v. pr. Etre amadoué; s'apaiser, s'adoucir :

La flatterie. . . . .
C'est par ce seul endroit que les grands *s'amadouent*.
BOURSAULT.

— **Syn. Amadouer, cajoler, flagorner.** Celui qui *cajole* est doucereux et séduisant pour faire tomber insensiblement dans le piége : *L'on n'est pas bien aise de voir, sous sa moustache,* CAJOLER *hardiment sa femme ou sa maîtresse.* (Mol.) Celui qui *flagorne* n'a rien que de bas ou de grossier : *Il n'en coûtait pas plus à Piron pour* FLAGORNER *un bouffon dont il avait besoin que pour outrager un bon écrivain qu'il haïssait.* (La Harpe.) Celui qui *amadoue* est subtil et industrieux : *Je le trouve admirable pour écarter des créanciers,* AMADOUER *des usuriers.* (Regnard.)

AMADOUERIE s. f. (a-ma-doû-rî — rad. *amadou*). Lieu où l'on fabrique l'amadou.

AMADOUEUR, EUSE s. (a-ma-dou-eur, eu-ze — rad. *amadouer*). Celui, celle qui amadoue, qui flatte, pateline : *Prenez garde à lui, c'est un* AMADOUEUR. ‖ Qui fabrique de l'amadou.

AMADOUVIER s. et adj. (a-ma-dou-vié — rad. *amadou*). Se dit d'une espèce de champignons dont on fait l'amadou : *Les* AMADOUVIERS. *Agaric* AMADOUVIER.

AMAGA s. m. (a-ma-ga). Bot. Ebénier des îles Philippines.

AMAGALACTE s. (a-ma-ga-lak-te — du gr. *ama*, ensemble; *gala, galaktos*, lait). Frère ou sœur de lait.

AMAGÉTOBRIE, géogr. anc. Ville de la Gaule, sur la Saône, célèbre par une défaite d'Arioviste. César en fait mention dans ses *Commentaires*.

AMAIGE s. m. (a-mè-je). Anc. cout. Droit que l'on percevait sur chaque muid de vin mis en perce.

AMAIGRI, IE (a-mè-gri) part. pass. du v. Amaigrir. Rendu, devenu maigre : *Homme* AMAIGRI. *Jeune fille* AMAIGRIE *par les privations, par le chagrin. Des moutons* AMAIGRIS. *Dormez bien, mangez bien; nous vous pardonnerons de n'être pas* AMAIGRI *de notre absence.* (Mme de Sév.) *Mandez-moi si, avec tant d'inquiétudes et de mauvaises nuits, vous n'êtes pas trop* AMAIGRIE. (Mme de Sév.) *Ces figures naguère si fleuries, si pleines, étaient hâves et* AMAIGRIES. (E. Sue.) *Malgré l'ovale* AMAIGRI *de sa figure, l'expression de ses traits était remarquable.* (E. Sue.) *Ses joues, un peu* AMAIGRIES, *n'avaient plus cette rondeur couleur de rose qui le faisait ressembler à un chérubin.* (E. Sue.) *O peuple! tu dis : J'ai froid, et pour réchauffer tes membres* AMAIGRIS, *on les étreint de triples liens de fer.* (Lamenn.) *On amène devant les juges une créature humaine, hâve, défaite,* AMAIGRIE. (Lamenn.) *Oh! oui, je me repens! s'écria-t-il, et il frappa sa poitrine de son poing* AMAIGRI. (Alex. Dum.)

— Agric. Se dit d'une terre qui ne produit plus de sucs propres à la végétation : *Sol, terrain* AMAIGRI.

AMAIGRIR v. a. ou tr. (a-mè-grir — rad. *maigrir*). Rendre maigre : *La maladie et la misère l'*AVAIENT AMAIGRI. *En été, les alouettes parcourent différentes contrées, et ces longs voyages les* AMAIGRISSENT. (Dufau.) *Le chagrin* AVAIT AMAIGRI *sa taille.* (G. Sand.) *Une tristesse profonde* AMAIGRISSAIT *ses joues et lui donnait une pâleur inquiétante.* (Alph. Karr.) ‖ Absol. : *Le jeûne* AMAIGRIT. *On prétend que l'usage du vinaigre* AMAIGRIT.

— Fig. Ruiner, accabler de charges, d'impôts : *Bien qu'il soit infiniment sensible à la misère et aux plaintes de son peuple, il n'a pu néanmoins s'empêcher de l'*AMAIGRIR. (J.-L. Balz.)

— Peint. Amoindrir : *Ce muscle est trop fort; il faut l'*AMAIGRIR.

— Agric. Rendre stérile, épuiser : *Le bœuf répare le pâturage, et le cheval l'*AMAIGRIT. (Buff.) *Le cheval et la plupart des autres animaux* AMAIGRISSENT *en peu d'années les meilleures prairies.* (Buff.)

— Techn. Enlever ce qu'il y a de trop en épaisseur à une pierre, à une pièce de bois de charpente, à des matériaux quelconques, pour qu'ils puissent se placer à l'endroit qu'on leur destine : AMAIGRIR *une pierre, une poutre.*

— v. n. ou intr. Devenir maigre : *Il* AMAIGRIT *tous les jours.*

Le bonheur du prochain vous cause de l'ennui,
Et vous *amaigrissez* de l'embonpoint d'autrui.
DESTOUCHES.

S'amaigrir, v. pr. Devenir maigre, perdre de son embonpoint : S'AMAIGRIR *par l'abstinence, par des excès. Depuis la mort de son mari, elle* S'AMAIGRIT *à vue d'œil.*

Moi, jaloux! Dieu m'en garde, et d'être assez badin
Pour *m'aller amaigrir* avec un tel chagrin!
MOLIÈRE.

— Sculpt. Se resserrer en séchant, diminuer de volume, en parlant d'un modèle en terre glaise : *Cette figure* S'EST AMAIGRIE.

— **Syn. Amaigrir, maigrir.** *Amaigrir* marque le passage lent et successif de l'embonpoint à la maigreur; *maigrir* en exprime plutôt le passage rapide. Ainsi l'on dira : Il *maigrit*, et non il *amaigrit* à vue d'œil.

— **Antonymes.** Engraisser.

AMAIGRISSANT (a-mè-gri-san) part. prés. du v. Amaigrir.

AMAIGRISSANT, ANTE adj. (a-mè-gri-san, an-te — rad. *amaigrir*). Qui cause, qui amène l'amaigrissement : *Un régime* AMAIGRISSANT. Peu usité.

AMAIGRISSEMENT s. m. (a-mè-gri-se-man — rad. *amaigrir*). Diminution d'embonpoint; état d'une personne amaigrie : *L'*AMAIGRISSEMENT *est toujours un fâcheux présage chez les vieillards. Votre mal de gorge et votre* AMAIGRISSEMENT *me déplaisent beaucoup, vous savez si je m'intéresse à votre bien-être et à votre long être.* (Volt.)

— **Encycl.** Une alimentation insuffisante, l'usage prolongé des acides, les exercices violents et répétés, les professions pénibles, l'abus des plaisirs vénériens, les travaux intellectuels prolongés, les passions tristes et concentrées, sont les causes physiologiques de l'*amaigrissement*. Quant aux causes morbides, elles comprennent presque toutes les maladies : maladies chroniques telles que scorbut, scrofules, tubercules, rachitisme, cancer de l'estomac, diabète, etc.; maladies aiguës entraînant des évacuations abondantes, telles que choléra, suette, dyssenterie, etc.

— **Syn. Amaigrissement, atrophie, maigreur.** L'*amaigrissement* est une diminution graduelle de tout le volume du corps; l'*atrophie* est un amaigrissement partiel; la *maigreur* est l'effet de l'amaigrissement.

AMAILLADE s. f. (a-ma-ill-a-de, *ll* mll. — rad. *maille*). Pêch. Filet en tramail.

AMAINE s. f. (a-mè-ne). Mar. Cheville de chêne vert que, dans certains bâtiments du Levant, l'on passe dans un trou à l'un des montants de la rambade, afin d'y enrouler l'hisson du trinquet.

AMAIOUA ou **AMAIOUVIER** s. m. (a-ma-iou-a, vié). Bot. Genre de plantes de la famille des rubiacées, renfermant des arbres ou des arbrisseaux, indigènes dans les contrées tropicales de l'Amérique.

AMAIRADE s. f. (a-mè-ra-de). Pêch. Sorte de filet en usage dans le Languedoc.

AMAKOUSA, île du Japon, où les successeurs de saint François-Xavier firent de nombreuses conversions.

AMALACTE s. m. (a-ma-lak-te — du gr. *amalaktos*, lourd). Entom. Genre de coléoptères tétramères, de la famille des curculionites, ne renfermant que trois espèces, dont deux appartiennent au Sénégal, et l'autre à la Guyane.

AMALADIR (S') v. pr. (sa-ma-la-dir — rad. *malade*). Se croire malade, se faire plus malade qu'on ne l'est réellement. Mot qui appartient plutôt au patois qu'à la langue française.

AMALAGO s. m. (a-ma-la-go). Bot. Nom d'une espèce de poivrier propre aux Antilles et aux Moluques.

AMALARIC, roi des Visigoths d'Espagne et de Septimanie (511-531), fils d'Alaric II. La main puissante de Théodoric, son aïeul maternel et son tuteur, le protégea d'abord contre les projets ambitieux de Clovis. A la mort du roi d'Italie, il s'allia aux Francs en épousant Clotilde, fille de Clovis. Arien, il voulut imposer sa foi à cette princesse, qui invoqua le secours armé de son frère Childebert. Vaincu à Narbonne, Amalaric fut tué dans le combat.

AMALASONTE, fille de Théodoric le Grand et mère d'Athalaric. Elle gouverna pendant la minorité de son fils, qu'elle fit élever à la manière des Romains, ce qui mécontenta les Goths. L'administration de cette princesse fut prudente, ferme et éclairée. Amalasonte protégea les lettres et les arts, prit pour premier ministre le Romain Cassiodore, et continua, avec autant de sagesse que d'énergie, l'œuvre de fusion qu'avait ébauchée son père. A la mort de son fils (534), elle s'unit à Théodat, son cousin, qui la détrôna l'année suivante, et la fit étrangler. Sa mort servit de prétexte à la guerre que Justinien fit aux Goths d'Italie.

AMALE s. m. (a-ma-le — du gr. *amalos*, mou). Entom. Genre de coléoptères tétramères de la famille des curculionites, ne renfermant qu'une seule espèce, qui se trouve en France.

AMALEC, petit-fils d'Esaü, père des Amalécites.

AMALÉCITES, peuple des confins de l'Idumée, qui tirait son nom d'Amalec, petit-fils d'Esaü. Il fut l'ennemi constant des Israélites, et Dieu, par la bouche de Samuel, le voua à une entière destruction. Saül en fit alors un horrible carnage; mais ayant épargné le roi Agag, contre la défense expresse de Samuel, cette désobéissance lui fit perdre la couronne. Les débris de ce peuple furent exterminés par David.

AMALFI, ville du royaume d'Italie, port sur la Méditerranée, archevêché; forma longtemps une république indépendante, et eut une grande part au commerce de l'Orient, ce qui la rendit presque la rivale de Venise; 3,439 hab. Patrie de Masaniello et de Flavio Gioja, un de ceux auxquels on a attribué l'invention de la boussole. ‖ *Tables d'Amalfi*. V. l'art. suivant.

AMALFITAIN, AINE s. et adj. (a-mal-fi-tain, è-ne). Géogr. Qui est d'Amalfi, qui habite Amalfi; qui appartient à cette ville ou à ses habitants : *Un* AMALFITAIN. *Les coutumes* AMALFITAINES *s'étaient maintenues malgré les Lombards.*

— *Tables amalfitaines* ou *d'Amalfi*, Code nautique rédigé à Amalfi vers le Xe siècle, et qui forma, dans toute l'Europe, la base du droit des gens en matière de navigation et de commerce. Il en reste aujourd'hui très-peu de fragments.

AMALGAMATION s. f. (a-mal-ga-ma-si-on — rad. *amalgame*). Action d'amalgamer; se dit surtout de l'opération métallurgique qui consiste soit à combiner le mercure avec un autre métal, soit à extraire, par le moyen du mercure, l'or et l'argent de leurs gangues : *Sans l'*AMALGAMATION, *l'homme n'aurait pu tirer presque aucun parti des immenses quantités de métaux précieux disséminés dans le sol des deux Amériques.* (Le Play.) *On retire l'argent des mines par deux moyens, l'imbibition et l'*AMALGAMATION. (Brongn.)

— *Moulins d'amalgamation*, Moulins qui servent à l'affinage des métaux, et qui consistent en deux segments de sphère, tournant autour d'un axe vertical, dans une cuve en fonte à fond hémisphérique.

— Fig. Fusion, mélange : *Oserions-nous opposer à un pareil état de société celui d'une nation hybride, hétérogène, sans autochthonéité, sans* AMALGAMATION, *sans sympathisme?* (Ch. Nod.)

AMALGAME s. m. (a-mal-ga-me — du gr. *ama*, ensemble; *gamein*, marier, joindre). Alliage du mercure avec d'autres métaux : AMALGAME *d'or, d'argent.* AMALGAME *de bismuth. Faire un* AMALGAME. *L'*AMALGAME *d'étain sert à étamer les glaces. L'emploi de l'*AMALGAME *dans les arts est extrêmement fréquent.*

— Par ext. Assemblage, réunion, mélange de personnes ou de choses de nature, d'espèce différente : *Cette société offre un étrange* AMALGAME *de tous les rangs.* (Acad.) *L'amour est le plus puissant de tous les principes d'union et d'*AMALGAME. (De Gérando.) *Il n'est pas donné à tous les esprits de comprendre et de connaître le prix des* AMALGAMES *politiques.* (Mme D'Abrant.) *Le peuple romain était un* AMALGAME *de toutes les nations.* (Nisard.) *Cette réunion était un* AMALGAME *incroyable des personnes les moins faites pour se trouver réunies.* (Mérimée.)

De maints objets divers on connut l'*amalgame*,
On unit le cumin, l'origan, le sésame.
BERCHOUX.

— Administ. milit. Fusion de militaires de corps différents par incorporation en une seule troupe.

— **Encycl.** Les *amalgames* sont, en général, liquides quand le mercure domine, et solides quand il ne s'y trouve pas en proportion assez considérable. Ils sont décomposés par la chaleur rouge, et dégagent alors tout le mercure. Il en existe même plusieurs qui entrent en fusion à la température ordinaire. C'est avec un *amalgame* d'étain que l'on étame les glaces. Les *amalgames* d'or et d'argent sont employés pour dorer et argenter les autres métaux. Un *amalgame* de bismuth sert à donner aux globes de verre une apparence métallique. Depuis plusieurs années, les dentistes emploient, pour plomber les dents, un *amalgame* d'argent qu'ils appellent *mastic de Bell, minéral succédaneum* et *pâte d'argent de Taveau*. En Angleterre, on fait pour le même objet usage d'un *amalgame* de palladium, et, en Allemagne, d'un *amalgame* de cuivre.

AMALGAMÉ, ÉE (a-mal-ga-mé) part. pass. du v. Amalgamer. Combiné avec le mercure : *L'étain* AMALGAMÉ *constitue l'étain des glaces.* ‖ Se dit aussi du mercure, lorsqu'il est combiné avec un autre métal : *Le mercure, métal peu abondant sur le globe, est le plus souvent* AMALGAMÉ *avec d'autres métaux.* (Maury.)

— Par ext. Mélangé : *Sous prétexte d'un verre d'eau et de vin, je lui arrangeai une petite boisson* AMALGAMÉE *de Roussillon, de blanquette de Limoux et d'eau-de-vie; il y avait de quoi griser un mulet.* (F. Soulié.)

— Fig. : *Les plaisirs et les peines, les biens et les maux sont tellement* AMALGAMÉS, *qu'on ne peut éviter les uns sans se priver des autres.* (Mme de Maint.)

AMALGAMER v. a. ou tr. (a-mal-ga-mé — rad. *amalgame*). Chim. Faire un amalgame, combiner le mercure avec d'autres métaux : AMALGAMER *l'or, l'argent, l'étain,* etc.

— Fig. Rapprocher, unir, mêler des personnes ou des choses différentes : AMALGAMER *des vieillards avec des jeunes gens. On a reproché à Santeuil d'*AVOIR AMALGAMÉ, *dans ses hymnes, le paganisme avec le christianisme. Comment* AMALGAMER *en société des familles dont l'une possède cent mille livres, et l'autre pas une obole?* (Fourier.)

S'amalgamer, v. pr. Etre amalgamé : *Le mercure ne peut* S'AMALGAMER *avec le fer. L'or* S'AMALGAME *avec le mercure par le simple contact.* (Buff.)

— Fig. : *Je ne sais quelle métaphysique de Platon* S'AMALGAME *avec la secte nazaréenne.* (Volt.) *Fénelon vit madame Guyon; leur esprit se plut l'un à l'autre; leur sublime* S'AMALGAMA. (St-Sim.) *Il en résultait un ensemble d'arts et de talents qui n'en formait qu'un peuple, propre à* S'AMALGAMER *avec le reste du genre humain.* (B. de St-P.) *La civilisation et la nature semblent ne* S'ÊTRE *pas encore bien* AMALGAMÉES. (Mme de Staël.) *Les maladies, une fois établies, se croisent,* S'AMALGAMENT *par une affinité funeste.* (J. de Maistre.) *La doctrine de l'émanation* S'AMALGAME *avec le théisme.* (B. Const.) *Ce n'était pas une de ces maisons de campagne coquettes, vernies, bourgeoises, où* S'AMALGAMENT, *sur vingt pieds carrés, tous les ordres d'architecture.* (Ad. Paul.) *A la fin du* Xe *siècle, les races commencèrent à* S'AMALGAMER. (Guizot.)

AMALGAMEUR s. m. (a-mal-ga-meur — rad. *amalgamer*). Celui qui fait un amalgame, ou qui est chargé de vérifier l'amalgame, le minerai.

AMALIQUE adj. (a-ma-li-ke). Chim. Se dit d'un acide qu'on obtient en évaporant la liqueur résultant de l'action du chlore en excès sur la caféine : *L'acide* AMALIQUE *forme, avec la baryte, la potasse et la soude, des sels violets.* (Orfila.)

AMALLOCÈRE s. m. (a-mal-lo-sè-re — du gr. *a* priv.; *mallos*, duvet; *keras*, corne). Entom. Genre d'insectes coléoptères tétramères, de la famille des longicornes, fondé sur une seule espèce du Brésil.

AMALLOPODE s. m. (a-mal-lo-po-de — du gr. *a* priv.; *mallos*, duvet, et *pous, podos*, pied). Entom. Genre d'insectes coléoptères tétramères, de la famille des longicornes.

AMALOUASSE s. f. (a-ma-lou-a-se). Ornith. Nom vulgaire de la pie-grièche.

AMALOUASSE-GARE s. f. (a-ma-lou-a-se-ga-re). Ornith. Nom vulgaire du gros-bec, dans quelques parties de la France.

AMALRIC DE CHARTRES. V. AMAURI.

AMALRIC (Arnaud), l'âme de la croisade contre les Albigeois, né vers le milieu du XIIe siècle, mort en 1225, fut d'abord abbé de Poblet, en Catalogne, puis de Grandselve et de Cîteaux. Nommé légat par Innocent III, et chargé, en 1204, d'extirper l'hérésie des Albigeois, il prêcha contre eux une croisade à laquelle prirent part un grand nombre de seigneurs, frappa d'interdit les Etats de Raymond VI, comte de Toulouse, qui favorisait les hérétiques, et exerça contre ceux-ci d'impitoyables rigueurs. En 1209, il assiégea Béziers, où une foule de ces malheureux s'étaient réfugiés, s'en empara et la mit à feu et à sang. Les historiens ne portent pas à moins de soixante mille le nombre des victimes de cette atroce exécution. Avant de commencer le massacre, les croisés demandèrent au légat comment ils pourraient distinguer les hérétiques des catholiques : « Tuez-les tous, répondit le farouche légat, Dieu reconnaîtra les siens. » (V. TUER.) Il prit ensuite Carcassonne, fit périr, contre la foi de la capitulation, le vicomte Raimond Roger, qui commandait la garnison, fut nommé archevêque de Narbonne en 1212, et s'arrogea le titre de duc de cette ville. Poussé par son humeur turbulente, il passa ensuite en Espagne pour y combattre les Maures, se brouilla à son retour avec Simon de Montfort, et parut se réconcilier avec le comte de Toulouse. Lorsqu'il mourut, on transporta son corps à l'abbaye de Cîteaux, et on lui éleva un superbe

les rhumatismes et les altérations qui en sont la suite ; ils sont aussi fréquentés avec succès par les malades affectés de paralysie générale, d'atrophie musculaire, etc. Les mots *boues de Saint-Amand* forment une expression très-répandue dans notre langue. Ainsi l'on dit : Aller aux *boues*, et non aux eaux, aux bains de Saint-Amand : *Prendre les* BOUES DE SAINT-AMAND. (Acad.)

AMAND (SAINT-), ch.-lieu de cant. (Loir-et-Cher), arrond. de Vendôme; pop. aggl. 405 hab. — pop. tot. 673 hab.

AMAND (SAINT-) ou **SAINT-AMAND-MONT-ROND**, ch.-lieu d'arrond. (Cher), à 38 kil. de Bourges; pop. aggl. 7,825 hab. — pop. tot. 8,507 hab. L'arrond. a 11 cant., 114 comm., et 114,283 hab. Vins, fer, laines, bestiaux, châtaignes, tanneries et chamoiseries.

AMAND-EN-PUISAYE (SAINT-), ch.-lieu de cant. (Nièvre), arrond. de Cosne; pop. aggl. 1,328 hab. — pop. tot. 2,231 hab. Poteries de terre; aux environs, forges, mines d'ocre et carrières de grès.

AMANDAIE s. f. (a-man-dê — rad. *amande*). Terrain planté d'amandiers.

AMANDAVA, s. m. (a-man-da-va). Ornith. Nom donné quelquefois au bengali.

AMANDE s. f. (a-man-de — du gr. *amugdalê*, qui a formé le lat. *amygdala*, d'où est venu notre mot franç.). Fruit de l'amandier : AMANDE *douce*. AMANDE *amère*. *Pâte d'*AMANDES. *Huileau d'*AMANDES. *Huile d'*AMANDES *douces*. *Le médecin de Brusus, grand buveur au rapport de Plutarque, prenait à chaque coup cinq* AMANDES *amères pour apaiser les fumées du vin.* (Trévx.) *Il n'y a rien qui excite plus à boire que de commencer le repas par manger des* AMANDES. (Roques.)

— Par ext. Ce qui est contenu dans le noyau de certains fruits : *Les loriots mangent la chair des cerises, et les gros-becs casseut les noyaux et en mangent l'*AMANDE. (Buff.) *La graine des baies s'appelle pepin, la graine des drupes s'appelle* AMANDE. (F. Pillon.)

— *En amande*, loc. adv. En forme d'amande, en ovale : *Les Arabes ont les yeux grands et coupés* EN AMANDE. (Chateaub.) *Ses mains mignonnes et pleines de fossettes sont enjolivées d'ongles roses taillés* EN AMANDE. (Balz.) *Ses yeux bleus fendus* EN AMANDE *et doux à ravir semblent faits exprès pour pleurer.* (Balz.) *C'était, dans ce temps-là, une belle fille, avec des yeux noirs fendus* EN AMANDE. (F. Soulié.)

— PROV. *Il faut casser le noyau pour avoir, pour manger l'amande*, Il faut se donner de la peine pour retirer du fruit de quelque chose : *Il n'était démontré qu'on ne voulait du ma pauvre enfant qu'avec toutes ses perfections; c'est-à-dire sa fortune...: j'ai peut-être été un peu vive, mais* IL FAUT CASSER LE NOYAU POUR AVOIR L'AMANDE. (Th. Leclercq.)

— Confiser. *Amandes pralinées* ou *grillées*. Amandes jetées dans du sucre brûlant et aromatisé. On dit plus ordinairement PRALINES. ‖ *Amandes lissées*, Dragées consistant simplem. en amandes recouvertes d'une couche de sucre.

— Bot. Ensemble des organes contenus dans l'épisperme, ou tégument propre d'une graine : *La fève, le haricot, le maïs, et le blé lui-même, ont leur* AMANDE. (Bory de St-Vinc.) ‖ *Amande amère*, Espèce d'agaric fort commun aux environs de Paris, et dont l'odeur et la saveur rappellent celles de l'amande amère. ‖ *Amande de terre*, Nom vulg. du souchet comestible.

— Géol. *Amandes volcaniques*, Fragments de matières en fusion lancées par les volcans, et qui, par l'effet de leur rotation dans l'air, ont pris la forme d'amandes.

— Conchyl. Nom vulgaire de plusieurs coquillages, dont la forme rappelle celle de l'amande.

— Archit. Encadrement elliptique qui, dans les tympans ou autres parties des églises du moyen âge, entoure la représentation du Christ, assis ou debout. M. Didron voit dans cet encadrement une sorte de *gloire* qui entoure le corps entier du Christ comme le *nimbe* entoure la tête, et propose de lui donner le nom d'*aureole elliptique*. — Cet ornement est connu encore sous le nom de *vesica piscis* (vessie de poisson).

— Techn. Nom que les armuriers donnent à la partie ovale qui occupe le milieu de la branche ou garde de l'épée.

— Théol. *Amande mystique*, Symbole de la virginité de la sainte Vierge. Le sens mystique attaché à la verge d'Aaron, qui fleurit en une nuit et porta une amande, doit être regardé comme l'origine de ce symbole.

— **Encycl.** Le nom d'*amande*, appliqué d'abord uniquement à la graine et au fruit de l'amandier, s'est ensuite étendu à toute graine de fruit à noyau, et même à toute graine dépouillée de ses téguments. Entendue dans ce dernier sens, l'*amande* présente deux parties distinctes, l'embryon et l'albumen. — L'*amande* proprement dite est un fruit oblong, une espèce de noix (les Romains l'appelaient noix grecque) dont le brou est mince et coriace, et dont la partie ligneuse renferme une graine blanchâtre enveloppée d'une pellicule jaunâtre. C'est cette graine qui est employée soit comme aliment, soit comme médicament. Les *amandes* ont des propriétés différentes, selon l'espèce d'amandier qui les porte. On distingue les amandes *douces* et les amandes *amères* :

1° Les *amandes douces*, qui se divisent en amandes tendres et en amandes dures, suivant le degré de consistance de la coque, ont un goût très-agréable, surtout lorsqu'elles sont fraîches, et nous en faisons un grand usage sur nos tables; elles renferment une grande quantité d'huile; de l'albumine, du sucre et de la gomme; aussi sont-elles très-nourrissantes. Les pâtissiers et les confiseurs en font grand usage dans la préparation des nougats, des dragées.

En médecine, trois préparations d'amandes douces sont employées de nos jours, l'*émulsion*, l'*huile* et le *sirop* d'amandes douces. L'émulsion se prépare en pilant dans un mortier les amandes privées de leur épiderme, et en délayant le tout dans une certaine quantité d'eau qu'on fait passer ensuite à travers un filtre. Cette eau est blanche comme du lait, aussi l'appelle-t-on *lait d'amandes*. On s'en sert contre les irritations des organes digestifs et urinaires. L'huile s'extrait des amandes broyées; elle est employée à une foule d'usages externes et internes; elle entre à la dose de 15 grammes dans le looch blanc. Le sirop appelé communement *sirop d'orgeat* se prépare à l'aide de l'émulsion d'amandes douces et de la décoction d'orge. Etendu d'eau, il forme une boisson très-agréable. Les parfumeurs vendent, sous le nom de *pâte d'amandes*, le parenchyme des amandes qui ont déjà servi à l'expression de l'huile ;

2° Les *amandes amères* renferment les mêmes principes que les amandes douces, mais elles contiennent en outre une huile volatile vénéneuse et une certaine proportion d'acide cyanhydrique. C'est à ces deux substances qu'il faut attribuer les effets délétères des amandes amères sur l'économie animale. Le principe amer et volatile ne passe point dans l'huile grasse qu'on obtient des graines par l'expression à froid, et qui ne se distingue en rien de l'huile d'amandes douces. Chez l'homme bien portant, les effets vénéneux des amandes amères ont été observés plusieurs fois, et leurs véritables contre-poisons sont les stimulants diffusibles, tels que l'ammoniaque et l'alkali volatil. La médecine emploie les amandes amères dans les maladies qui réclament le traitement antiphlogistique. Une préparation souvent prescrite est l'*émulsion* ou *lait* d'amandes amères, que l'on édulcore avec un mélange d'amandes douces et de sirop.

Des noms particuliers sont donnés dans le commerce à plusieurs sortes d'amandes douces : *amandes à la dame*, à coque grosse et solide, pointue à l'un des bouts, couverte de trous ou sillonnée de lignes vermiculaires; *amandes à la princesse*, à coque de moyenne grosseur, aplatie, mince, fragile, jaunâtre; *amandes dures*, à coque épaisse solide, difficile à rompre, et chargée de petits trous de peu de profondeur. Il y en a qui sont vendues dépouillées de leur coque; ce sont les *amandes de Chinon*, d'un jaune brun; les *amandes d'Espagne*, de grosseur moyenne et d'un jaune pâle, arrondies, ridées; les *amandes de Provence*, arrondies, de couleur blanche quand elles sont nouvelles; les *amandes de Milhau*, longues, aplaties, recouvertes d'une pellicule mince et d'un jaune sale, etc.

— **Gramm.** Doit-on écrire gâteau, pâte, huile, lait, etc., d'*amandes* ou d'*amande*? Les grammairiens ont beaucoup discuté sur cette question et sur d'autres qui rentrent dans la même règle. Il est évident qu'en faisant disparaître l'ellipse, le mot *amandes* exprime une idée de pluralité. Ce moyen mécanique, aussi simple qu'il est logique, suffit pour trancher la question en faveur du pluriel.

— **Homonyme.** Amende.

AMANDÉ, ÉE adj. (a-man-dé — rad. *amande*). Qui contient un suc extrait de l'amande : *Lait* AMANDÉ. *Crème* AMANDÉE. *Boisson* AMANDÉE.

— s. m. Pharm. Emulsion d'amandes : *Prendre un* AMANDÉ.

AMANDIER s. m. (a-man-dié — rad. *amande*). Arbre fruitier qui tient du pêcher par ses fleurs et par ses feuilles : *L'*AMANDIER *est le symbole de l'imprudence, parce que, fleurissant dès la fin de janvier, il est souvent atteint par le gelée. (Qui pourrait voir avec plaisir un vent précoce secouer la fleur des* AMANDIERS, *sous prétexte que les fruits en mûriront plus tôt?* (Alph. Karr.)

De ses doigts teints de pourpre, il touche en souriant
Le frêle abricotier, l'*amandier* qui sommeille,
Le pêcher frissonnant sous sa robe vermeille.
DE LAVOUCHE.

— **Encycl.** *L'amandier* est un genre de plantes rosacées, type de la famille des amygdalées. L'espèce la plus répandue est l'amandier commun (*amygdalus communis* de Linné), originaire de l'Asie et du nord de l'Afrique. Aujourd'hui cet arbre est cultivé en grand dans le midi de l'Europe et dans tout le pourtour du bassin méditerranéen. En France, où il fut introduit vers 1548, il ne donne des produits certains que dans la région où l'on cultive l'olivier. Ce n'est pas qu'il ne puisse réussir dans des localités plus septentrionales; mais comme ses fleurs sont très-précoces, qu'elles paraissent quelquefois à la fin de janvier, il arrive que les gelées du printemps compromettent souvent la récolte des fruits, qui a lieu ordinairement en automne, alors que le péricarpe (*brou*) s'ouvre de lui-même. Sous les climats trop chauds, au contraire, l'amandier est constamment en végétation et ne fructifie pas.

On distingue dans ce genre deux espèces principales, l'une à fruits amers, l'autre à fruits doux; cette dernière se subdivise en un certain nombre de variétés qui diffèrent par la grosseur du fruit, par la dureté et l'épaisseur du noyau, l'époque de la maturité, etc. Les plus estimés sont les amandiers *princesse* et *à la dame*, à coque tendre. On propage l'amandier par le semis, et on choisit surtout pour cela les amandes amères, qui ne sont pas sujettes à être dévorées par les mulots. Les jeunes sujets sont greffés en écusson, soit rez terre, soit à une certaine hauteur.

AMANDINE s. f. (a-man-di-ne — rad. *amande*). Sorte de cosmétique dont l'amande forme la base, et dont on se sert pour se laver les mains et mêmele visage.

— **Encycl.** *L'amandine* se tire principalement de l'amande de toutes les rosacées. Comme toutes les substances protéiques, elle se dissout dans les alcalis, et bleuit par l'acide chlorhydrique concentré, etc. Elle présente la même composition et presque les mêmes propriétés que la légumine. Toutes les deux sont également insolubles dans l'alcool et l'éther; leurs dissolutions aqueuses sont coagulées par la chaleur et précipitées par les acides; toutes les deux se distinguent de l'albumine en ce que l'acide phosphorique ne précipite pas cette dernière substance, tandis qu'il précipite les deux autres. Le seul caractère qui les différencie est que la légumine, précipitée par l'acide acétique, est de nouveau dissoute par un excès de cet acide, tandis que l'amandine ne s'y redissout pas.

AMANDON s. m. (a-man-don — rad. *amande*). Amande encore verte, mot qui n'est guère usité que dans le midi de la France.

AMANDOURI s. m. (a-man-dou-ri). Comm. Sorte de coton d'Alexandrie.

AMANDUS (Æneus Salvius), général de Dioclétien, prit le titre d'empereur dans les Gaules l'an 285, et se mit à la tête des *Bagaudes*, esclaves fugitifs et paysans révoltés qui ravageaient les campagnes. Maximien Hercule, collègue de Dioclétien, les extermina dans une action générale, et Amandus périt en combattant.

AMÂ NESCIRI, mots lat. qui signif. *aimez à être ignoré*, c'est-à-dire Aimez l'obscurité, ne courez pas après le vain éclat d'une réputation qui a ses dangers et ses ennuis; c'est la maxime du sage. Dans sa fable le *Papillon et le Grillon*, Florian s'est inspiré de cet axiome latin :

Pour vivre heureux, vivons caché.

AMANIQUE adj. (a-ma-ni-ke — de *Amanus*, n. pr.). Géogr. anc. N'est usité que dans la locut. : *Portes amaniques*, nom d'un défilé qui allait de la Cilicie à la Syrie, et était par sa position la clef de ces deux pays : *Alexandre vainquit Darius aux Portes* AMANIQUES.

AMANITE s. f. (a-ma-ni-te — de *Amanus*, n. pr.). Bot. Genre de champignons qui renferme à la fois les espèces les plus vénéneuses et les plus recherchées pour la table. Ils ressemblent beaucoup aux agarics, dont ils diffèrent surtout en ce qu'ils sont renfermés, pendant leur jeune âge, dans une valve qui persiste à la base du pédicule. Les espèces les plus importantes sont, parmi les comestibles, l'orange, la coucounelle, la golmotte, l'amanite solitaire, et parmi les vénéneuses, la fausse orange, l'amanite bulbeuse, la golmotte fausse, etc.

AMANITINE s. f. (a-ma-ni-ti-ne — rad. *amanite*). Chim. Principe vénéneux qu'on obtient de certains agarics, en précipitant le suc filtré de ces agarics vénéneux par l'acétate de plomb, en séparant le plomb par l'hydrogène sulfuré, et en évaporant le liquide filtré à siccité.

AMANLIS, commune du dép. d'Ille-et-Vilaine, arrond. de Rennes; pop. aggl. 267 hab. — pop. tot. 2,433 hab.

AMANOA s. m. (a-ma-no-a). Bot. Genre de plantes euphorbiacées, renfermant des arbres originaires de la Guyane, et dont le bois est très-dur.

AMANOBIENS s. m. pl. (a-ma-no-bi-ain). Géogr. anc. Peuple de la Sarmatie européenne, voisin des Roxolans.

AMANS (SAINT-), ch.-lieu de cant. (Lozère), arrond. de Mende; pop. aggl. 193 hab. — pop. tot. 358 hab. Situé sur la rive gauche de la Truyère, au milieu des montagnes, dans un pays pittoresque, sillonné de ruisseaux, de torrents et de cascades; fabriques considérables de serge.

AMANS (SAINT-), ch.-lieu de cant. (Aveyron), arrond. d'Espalion; pop. aggl. 224 hab. — pop. tot. 1,321 hab. Territoire montagneux; population généralement peu aisée.

AMANS-SOULT (SAINT-), ch.-lieu de cant. (Tarn), arrond. de Castres; pop. aggl. 1,388 hab. — pop. tot. 2,374 hab. Ce bourg est la patrie du maréchal Soult, dont il a pris le nom; il s'appelait autrefois Saint-Amans-la-Bastide. Fabrique de draps, commerce de laines.

AMANSIE s. f. (a-man-si — de *Saint-Amans*, n. d'un botan.). Bot. Genre de phycées, dont les sept espèces connues vivent dans les mers australes et les mers de l'Inde.

AMANT, ANTE s. (a-man, an-te — du lat. *amans*, *amantis*, formé de *amare*, aimer). Celui, celle qui éprouve pour une personne d'un autre sexe la passion de l'amour : AMANT

heureux, malheureux. AMANT *fidèle, infidèle. C'est une véritable, une tendre* AMANTE. *Le mariage entre ces deux* AMANTS *est résolu.* (Acad.) *Dans les premières passions, les femmes aiment l'*AMANT, *et dans les autres elles aiment l'amour.* (La Bruchel.) *Rejoutez en Italienne, consolez Penélope, délivrez-la de ses ennemis rivaires* AMANTS. (Fén.) *Il était des sons tendres en roulant des yeux en* AMANT *qui succombe à sa langueur.* (Le Sage.) *L'*AMANT *le plus passionné pour sa maîtresse n'en est pas moins sensible aux charmes de toutes les jolies femmes.* (Sophie Gay.) *Comment, mon jeune* AMANT, *tu ne me réponds pas?* (G. Sand.) *Les grandes hardiesses des deux* AMANTS *se commettaient en présence des vieillards, le soir.* (Balz.)

Quels pleurs par un *amant* ne sont point essuyés!
RACINE.

L'âge la fit déchoir : adieu tous les *amants*.
LA FONTAINE.

De quoi n'est pas capable une *amante* insensée?
PIRON.

Que le cœur des *amants* est un plaisant mystère!
E. AUGIER.

Séparer deux *amants*, c'est tous deux les punir,
Et dans la même tombe il vaut mieux les unir.
BOILEAU.

Amants, heureux *amants*, voulez-vous voyager?
Que ce soit aux rives prochaines.
LA FONTAINE.

Souvent d'un faux espoir un *amant* est nourri;
Le mieux reçu toujours n'est pas le plus chéri.
*
Dans un *amant* aimé tout paraît magnanime;
Dans un *amant* hai rien n'est digne d'estime.
LA GRANGE-CHANCEL.

Une *amante* souvent nous cache son dessein;
La glace est sur sa langue et le feu dans son sein.
FRÉVILLE.

Si mon *amante* échevelée
Venait pleurer quand le jour fuit,
Éveille par ton léger bruit
Mon ombre un instant consolée.
MILLEVOYE.

Un pauvre *amant* dit ce qu'il pense
Sans trop penser à ce qu'il dit;
Le désordre est son éloquence;
Quand le cœur parle, adieu l'esprit.
DEMOUSTIER.

‖ Se dit particulièrem. de l'homme et de la femme entre lesquels il existe un commerce illégitime. Dans ce sens, *amante* est syn. de *maîtresse* : *L'*AMANT *est presque toujours moins aimable et moins empressé que l'amoureux. J'ai vu des femmes de tous les pays : l'Italienne ne croit être aimée de son* AMANT *que quand il est capable de commettre un crime pour elle; l'Anglaise une folie; la Française une sottise.* (Chamf.) *Le mari est un maître; l'*AMANT *est un esclave; amant et tyran, deux choses incompatibles!* AMANT *est tout aussi ennuyeux que le mari.* (Michelet.) *L'*AMANT *et le mari s'embrassent avec effusion.* (E. Sue.) *Si vous n'êtes pas l'*AMANT *de la duchesse, c'est que vous ne l'avez pas voulu.* (G. Sand.)

— *Amant de cœur*, Celui que la femme entretenue aime gratuitement et pour lui-même. L'Académie le nomme *greluchon*. V. ce mot. ‖ *Amant franc*, Celui qui est timide, qui tremble devant celle qu'il aime et qui hésite à lui faire sa déclaration : *Alors Richelieu jouait le rôle d'*AMANT TRANSI. (Ph. Chasles.) ‖ *Amant des onze mille vierges*, Celui qui s'éprend de toutes les femmes qu'il voit. Dans ces deux derniers cas, on dit plutôt *amoureux*.

— Par ext. Celui, celle qui aime passionnément une chose : *Un* AMANT *de la nature. Ne verrons-nous jamais cet* AMANT *de la vérité?* (Volt.) *L'*AMANT *de sa patrie dresse dans son cœur une statue au grand écrivain* (Mme de Staël.) *Que d'autres s'exposent aux tempêtes, je conseille aux* AMANTS *de l'étude de les contempler du rivage.* (Chateaub.) AMANTS *pusillammes de la paix, prodigues de leurs jours dans les batailles, tels furent les Athéniens autrefois, et tels sont les Français aujourd'hui.* (Chateaub.) *La Religion est l'*AMANTE *mystique de l'Esprit, la compagne de ses jeunes et libres amours.* (Proudh.)

Non, je ne puis souffrir, en quelque rang qu'il monte,
L'ennemi de ma gloire et l'*amant* de ma honte.
ROTROU.

Le coursier qui jadis, noble *amant* de la gloire,
Superbe, l'œil en feu, volait à la victoire...
DELILLE.

Et l'inspiration, *amante* des forêts,
A l'âme du poète y parle de plus près.
CASTEL.

Aimable fille du printemps (la violette),
Timide *amante* des bocages,
Ton doux parfum flatte mes sens,
Et tu sembles fuir mes hommages.
CONSTANT DUBOS.

— En poésie, *Les amants des Muses*, Les poètes :

Quand j'aurais, en naissant, reçu de Calliope
Les dons qu'à ses *amants* cette muse a promis...
LA FONTAINE.

— **Syn. Amant, amoureux, galant.** L'*amant* est celui qui se déclare son *amant* et qui est parvenu à le faire agréer. L'*amoureux* éprouve une passion véritable, mais il est quelquefois trop timide pour l'exprimer ouvertement, et si l'objet de son amour empêche celui qu'il veut lui rendre, il aime toujours, et reste encore *amoureux*. *Galant* se rapproche plus du premier que du second; mais il ne se dit guère aujourd'hui dans le style honnête, et il suppose toujours un commerce illicite. Une femme coquette veut avoir des *amants*; mais, à moins que ce ne soit une femme perdue, elle rougirait d'avoir des *galants*; cependant il arrive souvent que l'*amant* lui-même obtient des faveurs que l'honnêteté condamne, seulement le mot n'en réveille pas nécessairement l'idée. Enfin, *amoureux* peut désigner une simple tendance du tempérament, qui porte à aimer les femmes.

— **Epithètes.** Favorisé, préféré, aimé, chéri, idolâtré, aimable, séduisant, complaisant, empressé, assidu, sensible, tendre, langoureux, passionné, délicat, discret, soumis, timide, respectueux, constant, fidèle, entreprenant, hardi, audacieux, téméraire, volage, inconstant, trompeur, perfide, coupable, ingrat, infidèle, lâche, parjure, indiscret, froid, transi, insensible, indifférent, crédule, confiant, défiant, soupçonneux, jaloux, libéral, prodigue, magnifique, affligé, désolé, éploré, désespéré, inconsolable, etc., etc.

— **Homonyme.** Aman.

— **Anecdotes.** Un *amant* attendait sa maîtresse, qui devait le trouver à six heures. Il avança la pendule d'une heure pour la faire arriver plus vite.

∴

Une femme se brouilla avec son *amant*, qui était chauve. Lorsqu'on en fut à se rendre les gages mutuels de tendresse qu'on s'était données : « Ce qu'il y a d'agréable avec vous, lui écrivit-elle, c'est qu'on n'a pas à vous rendre de cheveux. »

∴

Une dame, étant en compagnie avec son mari, racontait les moyens dont un galant s'était servi pour s'introduire la nuit, en l'absence de l'époux, dans la chambre d'une femme qu'il aimait. « Mais, ajouta-t-elle, comme les deux *amants* étaient ensemble, fort contents l'un de l'autre, voici le mari qui revient frapper à la porte. Or, imaginez l'embarras où je fus alors... » Toute la compagnie éclata de rire... excepté le mari.

∴

Voici encore une anecdote, mais qui sent d'une lieue le siècle de Mme Du Châtelet. Mlle de Launay, qui restait place Royale, allait souvent rendre visite à Mme d'Epinay, et lorsqu'elle rentrait chez elle, elle était toujours reconduite par un jeune seigneur qui cachait à lui plaire. Toutefois, elle ne tarda pas à s'apercevoir qu'arrivé à la place, le soupirant prenait en ligne droite au lieu de suivre les arcades; comme il avait fait jusque-là. « Je jugeai, dit à ce propos Mlle de Launay, que son amour avait diminué de la différence de la diagonale aux deux côtés du carré. »

Amant jaloux (L'), comédie en trois actes, mêlée d'ariettes, musique de Grétry, paroles de d'Hell, représentée à Versailles le 20 novembre 1778, et à Paris le 23 décembre de la même année. Cet opéra est un des meilleurs de Grétry, et il est longtemps resté au répertoire. La sérénade chantée par Florival au second acte : *Tendris que tout sommeille*, est d'un sentiment exquis.

Les Amants magnifiques, comédie de Molière en cinq actes et en prose, représentée pour la première fois en 1670. C'est un de ces ouvrages de commande, une de ces pièces de cour où l'on ne retrouve rien de Molière. On y voit deux princes qui se disputent une maîtresse en lui donnant des fêtes somptueuses et galantes, et qui rappellent ainsi *Don Sanche*, une médiocre de Corneille. On prétend que ce fut Louis XIV lui-même qui fournit à Molière le sujet de cette comédie. Le prince qui ne dédaignait pas de faire asseoir le poète à sa table, afin d'apprendre à vivre à ses officiers, ne crut pas déroger non plus en devenant son collaborateur. Mais les *Amants magnifiques* n'en furent pas moins une pâle production, indigne du grand comique. Il trouva moyen d'y attaquer l'astrologie judiciaire, qui était encore en vogue de son temps. Il était difficile que la divination échappât à la critique philosophique d'un homme qui avait été le disciple de Gassendi, et il ne pouvait en faire meilleure justice qu'en la poursuivant chez les princes, plus infatués de l'astrologie que d'autres, parce qu'ils se persuadent que toute la nature est occupée de leur destin.

— Le mot *amant* entre encore dans le titre d'un grand nombre de pièces qui ne sont pas restées au répertoire, et dont voici les principales :

Amant libéral (L'), comédie en cinq actes, en vers, de Scudéry, 1636;

Amant indiscret (L'), comédie en cinq actes, en vers, de Quinault, 1654;

Amant ridicule (L'), comédie en un acte, en prose, par Boisrobert, 1655;

Amant masqué (L'), comédie en un acte, en prose, par Dufresny, jouée au Théâtre-Français en 1709;

Amante difficile (L), comédie en cinq actes, en prose, par Lamotte, jouée aux Italiens en 1731;

Amant mystérieux (L'), comédie en trois actes, en vers, par Piron, jouée aux Français en 1734;

Amants jaloux (LES), comédie en trois actes, en prose, attribuée à Le Sage, représentée aux Italiens en 1735;

Amants inquiets (LES), parodie en trois actes de l'opéra de *Thétis et Pélée*, par Favart, jouée aux Italiens en 1751;

Amant de lui-même (L'), comédie en un acte, en prose, par J.-J. Rousseau, représentée aux Français en 1752;

Amants trompés (LES), opéra-comique en un acte mêlé d'ariettes, par Anseaume et Marconville, joué à la foire Saint-Laurent en 1756.

AMANT-DE-BOIXE (SAINT-), ch.-lieu de cant. (Charente), arrond. d'Angoulême; pop. aggl. 980 hab. — pop. tot. 1,689 hab. Ce bourg, qui doit son origine et son nom à une abbaye de bénédictins fondée vers la fin du VIe siècle, est situé près de la rive gauche de la Charente, dans un territoire fertile.

AMANT-ROCHE-SAVINE (SAINT-), ch.-lieu de cant. (Puy-de-Dôme), arrond. d'Ambert; pop. aggl. 560 hab. — pop. tot. 1,956 hab. Aux environs, sources d'eau minérale froide ferrugineuse.

AMANT-TALLENDE (SAINT-), ch.-lieu de cant. (Puy-de-Dôme, arrond. de Clermont; pop. aggl. 1,465 hab. — pop. tot. 1,531 hab. Ipéteries; élève de chevaux et d'abeilles; eaux minérales. Pays riant et fertile, arrosé par la Veyre et la Moune.

AMANT (Amant MARGUET, dit), acteur français, né à Paris, mort en 1860, s'essaya d'abord comme amateur chez Doyen, joua ensuite pendant deux années (1829-30) sur les théâtres de Montmartre et de Belleville, et débuta, en 1831, aux Folies-Dramatiques par une heureuse création, le rôle de Chauvin dans la *Cocarde tricolore*. Bientôt les rôles du portier Badouillard, des *Etudiants*; de Zozo, dans la *Maison isolée*; de Fabio, dans *Camille*, etc., lui créèrent une sorte de réputation aux boulevards. Après un séjour d'environ deux ans au Havre, il débuta au Vaudeville, dans *Mademoiselle Marguerite* (1834); mais ce ne fut que l'année suivante qu'il compta dans la troupe de ce théâtre. Des lors, il se fit remarquer dans une foule de pièces, changeant d'allures en même temps que de costumes, tantôt en vieillard, tantôt en fat, tour à tour ouvrier et marquis. En 1848, il passa au Palais-Royal. Ses deux qualités ne semblassent pas convenir à ce théâtre joyeux et bouffon. En effet, chez Amant, point de charge, point de ce gros comique qui fait éclater le rire par la débauche des gestes et l'excentricité des intonations; son jeu, plein de goût, de finesse et d'esprit, était d'un naturel parfait. C'était le type vrai de ces petits bourgeois, dits *gandins*, ces *pères dindons*, imbéciles et crédules, que le théâtre met toujours en scène avec succès. Comédien consciencieux, instruit, soigneux des détails, il était dans ses rôles d'une bêtise fort amusante, flageolant, chevrotant et nasillant à ravir. Ses principales créations sont : Au Vaudeville : *Mademoiselle Marguerite*; *Le Jeune homme du grand monde* (Tochenbourg), la *Grisette et l'Héritière* (le baron), *M. Daube* (Constant), les *Mémoires du Diable* (le chevalier de la Ropinière), l'*Homme blasé* (le fermier), etc.; et, au Palais-Royal : les *Parades de nos pères* (Cassandre), le *Chapeau de paille d'Italie* (Vésinet), *Un Garçon de chez Véry* (Galimard), *Edgard et sa Bonne* (Vauvardin), les *Crapauds immortels*, le *Dîner de Madelon*, etc. Secrétaire et archiviste de l'association des artistes dramatiques, Amant possédait une bibliothèque très-curieuse et une des plus riches collections d'autographes historiques. Il appartait au théâtre les mœurs honnêtes de sa vie de citoyen. Nous sommes trop accoutumés à refuser une valeur morale à ceux qui, sur les planches, nous charment et nous font rire; il serait, en cela, injuste de confondre le présent avec le passé, et la vie du comédien Amant donne un éclatant démenti à ce préjugé populaire.

AMANT ALTERNA CAMENÆ, mots lat. qui signif. *les Muses aiment le chant de deux voix qui s'alternent*. Dans la 3e églogue de Virgile, deux jeunes bergers, Damète et Ménalque, se défient sur la flûte et prennent pour juge le berger Palémon. Celui-ci leur dit : « Chantez, jeunes bergers, puisque nous voilà assis sur un tendre gazon. Déjà les campagnes ont repris leur fécondité, les arbres leur verdure; les forêts leur feuillage, l'année est dans toute sa beauté. Commence, Damète; toi, Ménalque, tu répondras. *Vous chanterez tour à tour; les Muses aiment les chants qui s'alternent.* »

Alternis dicetis; amant alterna Camenæ.

Cette citation, heureuse et poétique, revient souvent sous la plume des écrivains à propos de deux hommes qui se succèdent dans un même travail, qui défendent tour à tour les mêmes idées et qui concourent alternativement à une œuvre commune. En voici quelques exemples :

« *Amant alterna Camenæ*. On sait que le *Journal des Débats* confie la rédaction de son bulletin quotidien à deux rédacteurs qui se relayent de mois en mois. Il ne change pas pour cela de politique; cependant il nous semble que le rédacteur du mois d'août revient à certaines tendances libérales dont son prédécesseur s'était écarté. »

E. DE LA BÉDOLLIÈRE.

« ... Cédant tous les deux à une prière amicale, chacun, à son tour, récita des vers inédits, et le hasard voulut que, s'occupant l'un et l'autre du même sujet, lorsque Casimir Delavigne nous eut dit sa *Messéniennne* de Napoléon, Lamartine répondit par la *Méditation* sur Bonaparte. Jamais l'*amant alterna Camenæ* de Virgile n'aurait pu être appliqué plus à propos. »

AMÉDÉE PICHOT.

« Quoi de plus invraisemblable et de plus absurde que ce vestibule, ce péristyle, cette antichambre, lieu banal où nos tragédies ont la complaisance de venir se dérouler, où arrivent, on ne sait comment, les conspirateurs pour déclamer contre le tyran, le tyran pour déclamer contre les conspirateurs, chacun à leur tour, comme s'ils s'étaient dit bucoliquement :

Alternis cantemus; amant alterna Camenæ. »

V. HUGO.

« M. de Chateaubriand s'est ouvert assez souvent à M. de Marcellus pour que les souvenirs personnels du jeune confident redressent çà et là la mémoire du vieux songeur. Il y a en entre eux cette heureuse proportion, qui laisse à deux esprits d'inégale portée assez de points de contact pour pouvoir s'entendre et se donner la replique : *Amant alterna Camenæ*. »

DE PONTMARTIN.

AMANTELER v. a. ou tr. (a-man-te-lé — rad. *mantel*, manteau). Vieux mot qui signif. proprement Couvrir d'un manteau, et, au fig., Couvrir :

L'un, par notre France,
Amantele son ignorance
D'un vêtement tout rapiécé,
S'égayant en l'autrui plumage. BAIF.

AMANTHON (Claude-Nicolas), publiciste, né à Villers-les-Ports en 1760, mort en 1835. Ancien avocat au parlement de Bourgogne, il fut ensuite maire d'Auxerre, puis conseiller de préfecture de la Côte-d'Or. Outre un grand nombre de mémoires judiciaires et des articles de journaux, il a publié beaucoup de travaux relatifs à la Bourgogne, recherches historiques ou archéologiques, biographies, mémoires sur divers sujets d'administration ou d'économie politique, etc.

AMANUS, partie de la chaîne du Taurus, entre la Syrie et la Cilicie, où se trouvait le célèbre défilé des Portes amaniques, ou Alexandre battit Darius.

AMAPALA, le seul port de Honduras sur l'océan Pacifique; excellent ancrage pour les plus grands vaisseaux.

AMAPÉ, ÉE (a-ma-pé) part. pass. du v. Amaper.

AMAPER v. a. ou tr. (a-ma-pé). Mar. Saisir fortement une voile pour la serrer.

AMAR (J.-P. André), conventionnel, né à Grenoble en 1750, mort à Paris en 1816. Il était avant la Révolution avocat au parlement de Grenoble, et fut envoyé à la Convention en 1792. Il siégea à la Montagne, vota la mort de Louis XVI sans appel ni sursis, contribua à la chute des Girondins, et prit part à toutes les mesures violentes de l'époque. Après le 9 thermidor, il fut un moment inquiété, trempa dans la conspiration de Babeuf, n'accepta aucune fonction sous le gouvernement impérial, et dut à cette circonstance d'échapper aux proscriptions de la Restauration.

AMARA s. m. (a-ma-ra — du gr. *amara*, sillon). Entom. Genre de coléoptères pentamères, qui touche voisin des carabes, et a les mêmes mœurs.

AMARACARPE s. m. (a-ma-ra-kar-pe — du gr. *amara*, sillon; *karpos*, fruit). Bot. Arbrisseau japonais, de la famille des rubiacées.

AMARACIN s. m. (a-ma-ra-sain). Anc. pharm. Nom d'un emplâtre composé, dans lequel entrait une grande quantité d'aromates.

AMARANTACÉ, ÉE adj. (a-ma-ran-ta-sé — rad. *amarante*). Bot. Qui ressemble à l'amarante. ‖ On dit aussi AMARANTE et AMARANTOINE.

— s. f. pl. Famille de plantes qui a pour type le genre amarante.

— **Encycl.** La famille des *amarantacées* renferme des plantes herbacées ou des sous-arbrisseaux, à feuilles simples, ordinairement alternes. Les fleurs, disposées en capitules, en épis, en glomérules ou en grappes, sont petites et peu apparentes, hermaphrodites, monoïques ou polygames, tantôt verdâtres et hérissées, tantôt colorées et accompagnées de bractées scarieuses également colorées. Elles présentent un calice, le plus souvent à cinq divisions libres, scarieuses, persistantes; de trois à cinq étamines, à filets membraneux, hypogynes, alternant avec des écailles florales; un ovaire simple, libre, uniloculaire, à un ou plusieurs ovules, surmonté d'un à trois styles. Le fruit est un akène membraneux, renfermant une graine lenticulaire, à testa très-mince et crustacé, à embryon recourbé autour d'un albumen farineux. Bien qu'assez peu nombreuse en espèces, la famille des *amarantacées* compte des représentants dans toutes les régions du globe. Elle ne possède pas de propriétés bien remarquables, et n'offre aucune application bien importante aux arts ou à l'économie domestique. Ses principaux genres sont : les amarantes, les amarantines, les celosias, les albersies, les cadélaris et les polycnèmes,

AMARANTE s. f. (a-ma-ran-te — du gr. *a* priv.; *marainô*, se flétrir, à cause de la persistance de ses fleurs). Bot. Fleur d'automne